

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2010-01-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de janvier deux mille dix à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard,
Mesdames les conseillères : Diane Godin,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Marcel Fortier,
Jacquelin Martel (absent)

Monsieur Yves Landry, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Rés.1001-01-2010

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 14 et du 15 décembre 2009
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
7. Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2010
8. Adoption règlement pour fixer les conditions de perceptions des taxes et autres paiements
9. Avis de motion, règlement carrières & sablières
10. Dérogation mineure, Monsieur Jacques Paquin
11. Bail « Clinique Médicale Portneuf »
12. Nomination membre à l'Office municipal d'habitation

13. Nomination représentant à la Table culture à la MRC de Portneuf
14. Modification au comité de l'équité salariale
15. Augmentation d'heures de la coordonnatrice des loisirs, 5 jours /semaine
16. Adhésion 2010 à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf
17. Demande d'appui – reconduction programme accéslogis de la SHQ
18. Financement du service 9-1-1
19. Programme d'aide financière SIMB@, bibliothèque
20. Inscription formation ADMQ
21. Entente de collaboration ZIP Québec
22. Période de questions sur les sujets traités.
23. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 6 janvier 2010. (du 8 décembre 2009 au 6 janvier 2010)

Rés.1002-01-2010

Adoption des procès-verbaux du 14 et du 15 décembre 2009.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 14 et 15 décembre 2009 soient acceptés tels que présentés.

Rés.1003-01-2010

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 256 951.68 \$.

Liste des comptes à payer	166 244.95 \$
Liste des chèques émis	12 705.88 \$
Liste transaction internet	19 557.35 \$
Liste chèques manuels	7 265.26 \$
Liste des salaires	51 178.24 \$

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, trésorière

Un rapport budgétaire comparatif en date du 31 décembre 2009 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 11 janvier 2010, par la trésorière.

Rés.1004-01-2010 Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2010

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Fortier et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 099 « Règlement fixant les taxes et les tarifs 2010 » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlements prévu à cette fin.

Rés.1005-01-2010 Adoption règlement pour fixer les conditions de perceptions des taxes et autres paiements

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 100 « Règlement fixant les conditions de perceptions des taxes et autres paiements » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlements prévu à cette fin.

Rés.1006-01-2010 Avis de motion, règlement carrières et sablières

Je, Chantale Hamelin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant la clause 7, du règlement 084 concernant les carrières et sablières, intitulée « Montant du droit payable par tonne métrique ».

Rés.1007-01-2010 Dérogation mineure, monsieur Jacques Paquin

Monsieur Sylvain Paquin résume les étapes entreprises et apporte des informations supplémentaires concernant la construction de son garage.

Les membres du conseil municipal conviennent de reporter cet item à la séance du mois de février.

Rés.1008-01-2010 Bail « Clinique Médicale Portneuf »

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf renouvelle le bail de location avec madame Lina Giroux, médecin, local qu'elle occupe actuellement au 500 rue Notre-Dame afin d'exercer sa profession sous le nom de Clinique médicale Portneuf pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 aux mêmes conditions.

Rés.1009-01-2010 Nomination d'une représentante à l'Office municipal d'habitation

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE madame Diane Godin soit nommée représentante auprès de l'Office municipal d'habitation en remplacement de monsieur Nelson Bédard et ce jusqu'au 31 décembre 2011.

Rés.1010-01-2010 Nomination représentant à la Table culture de la MRC de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur Pierre Gignac soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf auprès de la Table culture à la MRC de Portneuf.

Rés.1011-01-2010 Modification au comité de l'équité salariale

Considérant que la résolution #2480-12-2009 a été adoptée à la séance du 14 décembre 2009 formant le comité de l'équité salariale;

Considérant qu'une modification doit être apportée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Fortier et adopté à l'unanimité;

QUE madame Diane Godin soit nommée membre du comité de l'équité salariale en remplacement de madame Esther Savard qui sera substitut au besoin.

Rés.1012-01-2010 Augmentation d'heures de la coordonnatrice des loisirs, 5 jours/semaine

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc;

QUE les services de madame Anaïs Jardon soient de 35 heures par semaine du 11 janvier au 15 avril 2010 en vue de la préparation des activités hivernales et printanières.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la proposition est rejetée avec deux voix favorables contre trois voix défavorables.

Rés.1013-01-2010 Adhésion 2010 à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf au montant de 165.00 \$ sans forfait.

Rés.1014-01-2010

Demande d'appui – reconduction programme accèslogis de la SHQ

Considérant l'engagement pris lors de la dernière campagne électorale par le Premier ministre Jean Charest de favoriser « la prolongation du programme AccèsLogis Québec pour 5 ans à raison d'un minimum de 3 000 nouvelles unités par année, pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à revenu faible ou modeste, ou pour des clientèles en difficulté ayant des besoins particuliers » (18 novembre 2008);

Considérant que depuis plus de 30 ans, le logement social et communautaire fait la démonstration de sa capacité à loger convenablement les ménages à revenu faible ou modeste;

Considérant que le logement social et communautaire est une réponse à des besoins diversifiés de logement pour les familles, les personnes seules, les personnes âgées et les personnes ayant un besoin particulier d'habitation;

Considérant que le logement social et communautaire est un moyen efficace de lutte contre la pauvreté et de revitalisation sociale et économique;

Considérant que moins de 200 unités de logement restent à attribuer sur les 3 000 unités AccèsLogis annoncées lors du budget 2009-2010;

Considérant que plus de 10 000 logements sociaux et communautaires en préparation sont ainsi confrontés à une absence de financement;

Considérant qu'un programme sur une base prévisible d'au moins 5 ans est mieux adapté à la dynamique du développement immobilier et aux nombreux arrimages nécessaires à la réalisation des logements sociaux et communautaires;

Considérant qu'un programme sur une base prévisible d'au moins 5 ans permet aux municipalités d'assurer une meilleure planification des interventions et des ressources à y investir;

Considérant que le programme AccèsLogis constitue depuis 1997 un outil d'intervention éprouvé et essentiel pour le développement du logement social et communautaire;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf demande au gouvernement du Québec la reconduction du programme AccèsLogis de la SHQ sur 5 ans à compter du budget 2010-2011 et de prévoir la réalisation d'un minimum de 3 000 logements par année sur l'ensemble du territoire québécois pour un total de 15 000 nouveaux logements sociaux et communautaires destinés aux ménages à revenu faible ou modeste, ou pour des clientèles en difficulté ayant des besoins particuliers.

QU'une copie de cette résolution soit transmise au Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, au ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, à la Société d'habitation du Québec, au député provincial, à l'Association des groupes de ressources techniques du Québec et au groupe de ressources technique SOSACO.

Rés.1015-01-2010 Financement du service 9-1-1

Considérant que depuis le 1^{er} décembre 2009 le régime de financement du service 9-1-1 mis en place en 1995 a été remplacé par une taxe municipale sur le 9-1-1 qui s'appliquera à tous les types de téléphonies (filaire, cellulaire, Internet, câble);

Considérant que cette nouvelle taxe sera perçue par le ministère du Revenu et remise à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec afin de permettre un meilleur financement du service 9-1-1;

Considérant que ces nouveaux revenus permettront aux centres de service 9-1-1 de respecter les nouvelles normes de service imposées par le nouveau Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf informe l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec qu'elle désire transmettre directement à la centrale 9-1-1 de la Ville de Lévis les sommes perçues au titre de la taxe municipale 9-1-1.

QUE la Ville de Portneuf autorise l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec à remettre intégralement les sommes perçues à la centrale 9-1-1 de la Ville de Lévis.

Rés.1016-01-2010 Programme d'aide financière SIMB@, bibliothèque

Considérant que la politique de la lecture et du livre du gouvernement du Québec encourage et soutient la mise en réseau des bibliothèques et le partage des ressources;

Considérant que le REGROUPEMENT DES CRSBP DU QUÉBEC a été mandaté par le Ministère de la Culture et des Communications pour déployer le programme SIMB@ (Système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée) sur le territoire québécois;

Considérant que le réseau affilié au CRSBP DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES INC. compte plus de 50% de bibliothèques non automatisées;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

De déposer une demande d'aide financière auprès du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour automatiser les opérations de la bibliothèque municipale;

De mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour l'acquisition des équipements et logiciels nécessaires à l'automatisation des opérations de la bibliothèque municipale, selon la configuration choisie par la municipalité et sur le serveur du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.;

De mandater le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour procéder à l'implantation du système informatique, en collaboration avec le personnel de la municipalité et de la bibliothèque municipale;

De recevoir une subvention du programme Simb@ représentant 50% des coûts admissibles;

D'autoriser le maire et la greffière à signer la convention à intervenir entre la municipalité et le CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches inc.

Rés.1017-01-2010 Inscription formation ADMQ

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 242.68\$ (taxes incluses) et la participation de monsieur Yves Landry à la formation de l'ADMQ intitulée « L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général » qui aura lieu le 24 mars 2010 à Shawinigan.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 242.68\$ (taxes incluses) et la participation de madame France Marcotte à la formation de l'ADMQ intitulée « Les lois municipales : comment s'y retrouver et réussir les séances du conseil » qui aura lieu le 20 avril 2010 à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.1018-01-2010 Entente de collaboration ZIP Québec

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Fortier et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire soit, et il est par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf l'entente de collaboration pour l'installation d'un panneau d'interprétation démontrant un aperçu des 77 km de rives « Le fleuve Saint-Laurent pour tous » avec ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches.

Rés.1019-01-2010 Augmentation d'heures de la coordonnatrice des loisirs

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE les services de madame Anaïs Jardon soient de 28 heures par semaine du 11 janvier au 15 avril 2010 en vue de la préparation des activités hivernales et printanières.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 21 :08 hres.

Maire

Greffière